

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A toutes lettres concer-  
nant l'administration de la  
*Gazette* et les demandes  
pour abonnement devront  
être adressées à  
L'abonnement est de \$1  
par an, payable d'avance.  
On ne s'abonne pas pour  
moins d'une année.  
L'avis de discontinuation  
doit être donné, par écrit  
à ce Bureau un mois d'a-  
vance. Les arriérages de-  
ront avoir été payés, sans  
quoi l'abonnement sera  
considéré continué, malgré  
le refus de la *Gazette*.



Rédaction  
Toutes lettres, correspon-  
dances, concernant la Ré-  
daction, devront être di-  
rectement adressées à

**FIRMIN H. PROULX**

ANNONCES  
1ère insertion, 10 cts. la  
ligne; 2me insertion,  
etc. 3 cts. par ligne.  
Pour les annonces à long  
terme, conditions libé-  
rales.  
Que ceux qui désirent s'a-  
dresser aux cultivateurs  
annoncent dans notre  
*Gazette* agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol; si nous voulons conserver notre nationalité.

**SOMMAIRE**  
Causerie agricole: Quelques considérations sur le fumier  
Recueil de la Semaine: Une journée de Pie IX.—La cause de  
L'épine.—L'affaire Guibord.—Influence des animaux sur le rendement de la  
terre.—Influence diverse sur les animaux de la ferme.—Du  
nombre des bestiaux approprié à la ferme.—Conseils aux pro-  
priétaires et aux fermiers.  
Correspondance: Diplôme accordé à M. Alphonse Bernier, élève  
de l'École d'agriculture de Ste. Anne.  
Petite chronique: Récompense due au mérite; M. P. G. La-  
France, cuisinier à la Succursale de la Banque Nationale à  
Sherbrooke.—La *Gazette* des Familles.—Le *Naturaliste Cana-  
dien*.—Bétail au Texas.—Fabrication du whisky aux États-  
Unis.—Prix de l'avoine.—Sans emploi à New York.  
Recettes: Vernis à la cire pour les statues, en plâtre.—Ecau-  
tique à la cire pour les harnais.  
**NOTRE PRIME**—Voir à la page d'annonces.

## CAUSERIE AGRICOLE

### QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE FUMIER COMME ENGRAIS

De tous les engrais, le fumier est le plus généralement employé et c'est celui qu'il est le plus facile de se procurer partout où on nourrit les bestiaux à l'écurie, en leur donnant de la litière pour se coucher. On ne peut trop en avoir. Les cultivateurs doivent augmenter leurs troupeaux proportionnellement à l'étendue de leurs terres, afin de rendre plus considérables leurs produits en fumier; ils doivent aussi diminuer autant que possible, par un usage bien entendu, le besoin de fumier sur une partie de leurs terres pour en répandre davantage sur l'autre. Le bien labourer et le bien fumer, dit Olivier de Serres, est tout le secret de l'agriculture.  
Il est des pays où les fumiers sont l'objet des plus grands soins de la part du cultivateur. En Belgique, par exemple, on cherche constamment tous les moyens d'en augmenter

la masse, d'en perfectionner la qualité. Mais, comme nous l'avons déjà fait observer, dans le plus grand nombre de nos provinces canadiennes, la plus complète incurie, règne à cet égard. Jusqu'ici, il a été impossible de faire entendre à nombre de cultivateurs que leur fumier délavé par les pluies perd une portion notable de son activité, que les plantes inutiles, les débris des jardins et de la cuisine, les restes d'animaux morts, les exoréments humains, etc., en devraient augmenter la masse. Aussi sommes-nous d'avis que tant qu'une éducation agricole fondée sur de larges bases, n'aura pas été introduite dans nos campagnes, il ne faut pas espérer de perfectionnement complet en agriculture.

La nourriture exerce une action frappante sur le fumier; un bétail bien nourri en fournit toujours une plus grande quantité qu'un bétail ne recevant qu'une nourriture mince et pauvre. En effet, tous les praticiens savent que les animaux à l'engrais donnent un fumier plus abondant et de meilleure qualité que les bêtes de travail, par exemple. Et puis, il ne faut pas dans cette question considérer uniquement la quantité de nourriture; il est en outre nécessaire de tenir compte de la valeur nutritive de la ration. Ainsi, avec une même quantité en poids de patates et de foin, on ne produit pas des effets identiques, parce que ces deux aliments possèdent des valeurs nutritives différentes. On sait que celui-ci est le plus nutritif qui donne plus d'effet pour un même poids. Donc, si pour obtenir tel effet, il faut 20 livres de patates et seulement 10 livres de foin, il suit que ce dernier possède une valeur nutritive double de celles de la patates. Et bien, pour un même poids de deux sortes d'aliments donné au bétail, on obtiendra avec l'un des quantités de fumier différentes; la substance la plus nutritive en produira plus abondamment, et ce fumier sera de qualité supérieure.  
Ainsi pour recueillir de bon fumier et en grande quantité, il faut fournir au bétail une nourriture abondante et substantielle. Les animaux mal nourris ne donnent qu'un fumier maigre et médiocre.

Année Numéro 6, 1, Assemblée

Que penser maintenant de cultivateurs qui, pendant plusieurs mois de l'année, nourrissent leurs animaux presque exclusivement avec de la paille? Cette substance, comme on le sait, peu riche en matières nutritives n'est guère capable d'entretenir les animaux en bon état et fournir à un fumier excessivement pauvre, pourvu de peu de propriétés fertilisantes. Mais il y a plus, et que l'on nous permette, à ce propos, une observation dont on appréciera l'importance. N'est il pas vrai que cette maigre pitance est souvent administrée aux bœufs à une époque où les femelles doivent puiser dans leurs aliments non seulement de quoi pourvoir à leur propre entretien, mais encore les matériaux nécessaires à la vie et à l'accroissement du fruit qu'on attend d'elles? Doit-on s'étonner alors qu'avec une méthode aussi peu intelligente, disons le mot, nos troupeaux dégènerent en plusieurs endroits, et que, en général, les efforts tentés pour l'amélioration aboutissent à des résultats si peu marqués? Il n'est pas bien difficile de construire une machine parfaite avec des matériaux insuffisants. Cette réflexion nous échappa sous une impression pénible, et nous nous en souvenons le printemps, de pauvres animaux, déchirés, quitter l'étable où ils ont été nourris au régime de la paille pendant tout l'hiver, n'ayant littéralement que la peau collée sur les os. Il est des cultivateurs, il faut en convenir, qui ne savent pas où gisent leurs véritables intérêts. Ils ignorent donc que pour obtenir du bétail des produits satisfaisants, ils doivent lui donner une nourriture capable de pourvoir à tous ses besoins. Tous les êtres vivants exigent, pour croître et se développer, une certaine quantité de matériaux que doivent leur présenter les aliments; si on la leur refuse, ils souffrent et dépérissent. Au reste, c'est un principe qui trouve partout son application. Ainsi, qui ne comprend que la terre donne des produits en raison des matières fertilisantes qu'on lui confère et qu'on ne peut en obtenir d'abondantes récoltes avec une faible fumure? Eh bien, il en est de même des animaux; si l'on ne leur donne qu'une chétive nourriture, les produits en seront affaiblis proportionnellement.

Disons aussi en passant que les soins dont le bétail est entouré, son état de santé, ont également leur grande part d'influence sur la production des engrais. Les animaux bien traités, maintenus dans de bonnes conditions hygiéniques, fournissent un meilleur fumier et le fournissent en plus grande quantité que les animaux mal entretenus, négligés et malades.

Arrivons maintenant à un autre point et voyons quelle est l'espèce de bétail qui fournit les meilleurs fumiers, et quels sont les soins à apporter à la récolte et à la conservation de ceux-ci, pour les rendre abondants et riches.

Ces questions sont extrêmement importantes, et il doit se faire de graves reproches le cultivateur qui ne s'applique pas à les connaître.

C'est le *fumier des bêtes à cornes* qui doit être recherché, avant toutes les autres espèces, c'est celui dont on doit faire le plus fréquent usage. Ce fumier renferme, une grande quantité d'eau, sa décomposition est lente, mais ses effets sont durables, s'il est énergiques. Si donc dans deux champs égaux, d'un sol ni sec ni humide, on enterre du fumier de cheval et du fumier de bêtes à cornes en même quantité, le dernier donnera constamment des récoltes moins belles, mais on donnera encore de belles, lorsque le fumier de cheval sera épuisé.

Le cheval est d'un emploi bien plus avantageux pour le fumier des bêtes à cornes que celui de cheval. On destine généralement le fumier des bêtes à cornes aux terres

légères, auxquelles il apporte des propriétés qui y font complètement défaut.

Le fumier des bêtes bovines joint de propriétés spéciales selon la qualité et la quantité de leur alimentation. Celles qui sont nourries avec des grains et des farines, et ce ne sont généralement que les bêtes soumises à l'engraissement ou destinées au travail, donnent un fumier d'une grande valeur. Ces déjections jouissent d'une réputation qui n'est pas usurpée. Les excréments de bœufs d'attelage ont donc plus de valeur que ceux des vaches, et ceux des bœufs à l'engrais sont supérieurs à ceux fournis par les bœufs de trait. Les fumiers que produisent les vaches laitières sont moins estimés par les cultivateurs que les précédents, et cette préférence est certes parfaitement rationnelle.

Voici comment l'agronome Schwertz résume les qualités du fumier des bêtes à cornes: "Ce fumier possède, dit-il, plusieurs propriétés particulièrement utiles: la première de se maintenir longtemps dans le sol, ce qui compense bien la lenteur de son action; la seconde, d'être propre à tous les terrains et à toutes les cultures; la troisième, de se lier très-facilement, à cause de son état presque fluide, avec toute espèce de litière, propriété que n'ont pas les fumiers de cheval et de mouton; la quatrième, d'opérer une action toujours uniforme; la cinquième, la masse plus considérable de déjections et la proportion plus forte d'engrais produits. Et, si il est vrai qu'un animal ne peut rendre plus qu'il ne consume, il est plus-vrai encore que les déjections des bêtes à cornes permettent, à raison de leur fluidité, une addition plus considérable de litière que celles des moutons et des chevaux."

*Fumier des porcs.* — Quelques cultivateurs regardent le fumier de cochon comme très bon, d'autres le dédaignent, à raison de son peu d'énergie: peut-être ont-ils raison, les uns et les autres. En effet, les aliments, avons-nous dit, influent prodigieusement sur la composition des excréments. Or, la nourriture des cochons est très variée. Ainsi un cochon nourri d'orge ou d'autres grains fournira un fumier bien plus abondant en carbone que celui qui sera nourri de patates, de choux, de salades ou de lait caillé. Au reste le fumier de cochon n'entre pas pour beaucoup dans la composition des engrais, parce que, presque partout on néglige de leur distribuer de la litière et que rarement ils sont en grand nombre dans la même ferme. Leurs excréments sont généralement mêlés avec le fumier de vache. Si dans certains lieux, ce mélange passe pour être nuisible, c'est parce qu'on en met trop ou parce qu'on ne l'emploie pas en temps convenable.

"Ma propre expérience m'a fait reconnaître, dit Schwertz, que le fumier des porcs à l'engrais produit, pendant deux années, un effet plus grand dans les mêmes terres et sur les mêmes plantes, que le fumier des vaches. Ce qu'on peut seulement reprocher avec raison au fumier de porc, c'est, d'une part, que l'animal rendant non digérés la plupart des grains qui entrent dans sa nourriture, on apporte sur les champs, avec ses déjections, une grande quantité de semences de mauvaises herbes; d'autre part, c'est que ce fumier manifeste une propriété stimulante, nuisible aux plantes, provenant du défaut de disposition des écuries pour l'écoulement de la grande quantité de liquide que rendent les porcs, ou du soin de procurer à ce liquide force une évaporation suffisante. Ce qui me confirme dans cette opinion, dit le judicieux observateur Bonninghausen, c'est l'expérience que j'ai faite, que le fumier de porc, donné en couverture, ne lève à aucun autre, pour ses bons effets, sur toutes les plantes, à l'exception des plantes à cosses, probablement parce qu'ainsi exposé à l'air, son écorcé qui, de sa nature, se

vapores facilement, lui est promptement enlevée. Ainsi il dépendrait de nous de rendre le fumier de porc l'égal de celui de tous les autres quadrupodes, et nous n'aurions à accuser de ses inconvénients que nous-mêmes. Il ressort encore et tout au moins de ces observations, que si le fumier frais de porc ne doit pas être appliqué inconsidérément aux terres arables, à cause de la grande quantité de graines et de l'écroté des urines qu'il contient, ces circonstances ne s'opposent nullement à ce qu'il soit appliqué avec utilité aux prairies; que loin de nuire à cette application, la fluidité de cet engrais lui est particulièrement appropriée.

Pour obvier à tous les inconvénients, nous croyons que les cultivateurs tireraient les meilleurs profits des excréments des porcs, en les disposant en tas par lits alternatifs avec ceux des vaches, chevaux, etc. De cette manière, les différentes espèces de fumiers seront mélangées, les propriétés nuisibles seront neutralisées, et l'on aura rien à redouter de son emploi. — (A continuer.)

**REVUE DE LA SEMAINE**

Les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* aiment Pie IX et désirent qu'on les entretienne souvent de cet auguste vieillard, leur tendre père. Ces sentiments d'amour et de reconnaissance, pour le Vicaire de Jésus-Christ, ce n'est pas seulement pour nous un devoir, mais nous nous faisons une gloire de les partager, et nous sommes attentifs à prendre note de toutes les nouvelles venant de Rome, qui sont de nature à fortifier le cœur contre le souvenir des tribulations et des vexations qui s'appesantissent de plus en plus sur ce Maître et Pasteur bien-aimé. Chargé d'années, abandonné de ceux à qui la Providence avait donné la glorieuse mission de veiller sur lui et réduit par quelques-uns de ses enfants à subir un douloureux emprisonnement, il n'en demeure pas moins l'homme de l'Europe et de tout l'univers auquel on s'intéresse le plus. Malgré sa faiblesse, il est le plus vénéré de tous les rois de la terre, et partout on avoue que si Jean-Marie, comte de Mastai-Ferretti, disparaissait de la face du globe et que Dieu ne voulait point lui donner de successeur, ce serait fait des choses de cette vie, les Potentats, avec leurs millions de bouvettes, ne pourraient maintenir la confiance et la paix; les impies et les incroyants ne pourraient s'empêcher de confesser cette vérité de la foi catholique.

Mais la santé de Pie IX ne s'altère pas, les épreuves passent, et ne peuvent l'abattre; la barque de Pierre se moque de la rage des flots, elle se joue de leur fureur. A son retour de Rome, M. H. de Péne, rédacteur en chef du *Paris Journal*, a écrit récemment cette belle page à propos du Saint-Père:

« Il y a juste quinze jours aujourd'hui que j'étais à Rome, j'y étais admis à l'honneur de m'agenouiller devant le Pape. Pour ceux qui ont conservé le bonheur de la foi, ces simples mots en disent assez. Pour ceux qui l'ont perdue, nos paroles et le récit de notre émotion dans une si auguste audience seraient langue morte. Je dois pourtant donner aux âmes catholiques le bulletin d'une soirée qui leur est presque plus chère que la leur. Pie IX (c'était la première fois que nous nous trouvions en présence du Saint-Père) porte le poids de la quatre-vingt-troisième année de son âge, dans laquelle il est entré le 13 mai dernier, et le fard du plus lourd encre de la vingt-neuvième année de son pontificat, hérissé d'épines comme la couronne de son divin maître, avec des apparances de forces et de bonne humeur qui semblent ajourner aux calendes..... germaniques l'ouverture du problème de sa succession.

Tel qu'il nous apparut le dimanche 27 septembre, sous le vêtement blanc de sa douce souveraineté, dans ce Vatican dont il n'a pas voulu franchir le seuil depuis quatre ans, l'âge et l'infortune ont de nouveau sacré Pie IX au lieu de l'ébranler, et l'on se prend à penser, en le voyant, que si au lieu d'homme pouvait être immortel, ayant sa mort, ce serait celui là.

De son côté, le journal *Le Français* publiait dernièrement une bien intéressante correspondance qu'il intitulait: *Une journée de Pie IX*. Nous nous empressons de la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Que peut-il y avoir, en effet, de plus digne d'intérêt pour un bon fils que de suivre pas à pas toutes les démarches et tous les labours du meilleur des pères? L'article est signé *Bernardille*.

J'ai fait à Rome, la connaissance d'un personnage — un valet de chambre, du Saint-Père — qui est à son service depuis dix ans et qui ne l'a jamais quitté. Il possède la confiance de son vénéré maître; il le mérite. On pourrait citer au Vatican, plus d'un *monsieur* qui n'a point son importance. Aussi lui fait-on la cour de diverses parties du monde; il lui faudrait un secrétaire pour entretenir sa correspondance; il est assailli de visites et de requêtes; on lui demande des audiences comme à un ministre, et des renseignements comme à un chef de division. Des banquiers millionnaires, des députés, et des grandes dames, lui arrivent avec des lettres de recommandation. Les généraux, les préfets, les hauts fonctionnaires, lui envoient leurs photographies, et il a en fait un musée qui tapisse sa chambre. Tout cela ne le gêne pas; il est resté humble, doux, poli, serviable, empressé, confus des égards dont on l'entoure et n'ayant jamais une minute l'idée d'en abuser pour oublier son rang et tenter d'en sortir.

J'ai beaucoup causé avec ce Caleb éternel, et toujours de Pie IX. Le Souverain Pontife n'a rien à craindre du grand homme pour son valet de chambre. C'est surtout grâce à ses confidences, enrichies des indiscretions de quelques autres familiers, que je puis donner aujourd'hui à un lecteur, avec une exactitude rigoureuse, l'emploi de la journée du Saint-Père.

Il y a, comme été, Pie IX, malgré ses quatre-vingt-deux ans accomplis, se lève à cinq heures et demie et s'habille sans le secours d'aucun paronyme. Il s'éveille presque toujours de lui-même. Après quelques prières, il monte dans l'une de ses petites chapelles particulières où le Saint Sacrement est conservé sans interruption, et qui possède des reliques insignes: une partie de la Croche, un morceau notable de la vraie Croix, le voile de Ste. Véronique, un fragment considérable du grân de Saint-Jean-Baptiste, des débris de Saint-Pierre, etc., et il se prépare à sa messe. A sept heures et demie, il descend dans son autre chapelle, plus petite et moins parée. C'est là qu'il dit sa messe, où sont admis et peuvent communier de sa main ceux qui en ont obtenu l'autorisation aux audiences de la veille. Il est observé avec un recueillement profond et une piété qui va souvent jusqu'aux larmes.

Le Saint-Père assiste ensuite à une autre messe dite par un de ses chapelains, après laquelle il donne sa bénédiction au prêtre et aux assistants, puis il se retire. Il est alors huit heures trois quarts environ. On lui apporte son déjeuner, composé d'un bouillon, et d'une tasse de café noir. Le cardinal Antonelli vient conférer avec Sa Sainteté, sauf le mardi et le vendredi, où il est remplacé par son substitut, Mgr. Marino Marini.

« Vers dix heures, le Saint-Père voit son courrier, qui

## BIOGRAPHIE DE PIE IX

est toujours très considérable, avons-nous besoin de le dire ? Il jette un coup d'œil sur *Osservatore Romano* et la *Voce della Verità* — jamais sur les journaux français, qui lui arrivent en assez grand nombre, et dont, sauf des cas exceptionnels, il ne dit rien même pas la bande. Puis commencent les audiences particulières dont le cérémoniel est connu. Les hommes doivent être en habit noir ou en cravate blanche, sans chapeaux ni gants. Ils font trois genuflexions en entrant et s'agenouillent aux pieds du Pape, qui les relève. Le Pape est assis; le filelet est debout ou prosterné. Les cardinaux et les princes seuls ont droit à un tabouret devant le Pape. C'est là une des parties les plus laborieuses et les plus fatigantes de la tâche journalière du Souverain Pontife. Un secret, et cela est littéralement inondé de demandes. Pendant la saison de voyages surtout elle s'élève à un chiffre extraordinaire. Ainsi, depuis quelques années, sur l'ordre du médecin, Pie IX prend-il à onze heures, pour se débarrasser de la fièvre, un bouillon suivi d'un verre de bordeaux, que lui envoient les Sœurs de Saint-Joseph d'une ville spécialement affectée à cet usage. Auparavant Pie IX ne buvait jamais que du vin blanc ordinaire. Il n'a fallu l'approcher de ses quatre-vingt ans pour le décider à tremper ses lèvres dans un demi-verre de Bordeaux ou de Capri.

Les hommes seuls sont admis dans les appartements du Pape. Dès que l'audience est terminée, le Souverain Pontife se fait sa bonnette placée sur sa table, et une autre personne est introduite par le prélat de service.

Il est à peu près midi ou midi et demi, quand le Saint-Père sort de sa chambre pour faire une promenade dans le jardin, de la bibliothèque, quelquefois dans les *Stances* et les *Loges*. Sur son passage, il rencontre des familles, des députations et les personnes admises en audience publique.

Il bénit et indulgentie les chapelets, les médailles, les croix dont elles n'ont pas manqué de se munir abondamment. Il échange un mot avec chacune d'elles; il écoute leurs demandes, souvent il leur adresse un petit discours.

A une heure et demie, le Saint-Père est rentré. Il congédie son entourage et monte de nouveau dans sa chapelle, où il reste jusqu'à deux heures, en adoration devant le Saint Sacrement. C'est le moment du dîner qui se compose invariablement d'un potage, d'un bouilli et d'une volaille qu'on sert ensemble sur un plat avec des légumes. Le Saint-Père ne touche jamais ou presque jamais au bouilli, ni à la volaille; il prend quelques légumes, un peu de *friture* romaine et un fruit.

Le caddataire et secrétaire de Sa Sainteté, Mgr. Cinni, assiste à ses repas. En été, le dîner est suivi d'une sieste d'un quart d'heure. Le chapelet et la récitation du bréviaire, que Pie IX dit strictement comme un curé de campagne, occupe les heures suivantes. Vers quatre heures, le Saint-Père fait une seconde promenade: en hiver, dans les loges de Raphaël; en été, dans les jardins du Vatican. L'allée du jardin que Pie IX affectionne est tapissée de volubilis et bordée d'orangers magnifiques. Il va s'asseoir à l'extrémité, sur un banc de fer, à l'ombre d'un saule-pleureur, près d'une fontaine qu'on appelle la fontaine de Zita, la, et à émettre, à travers le grillage de la basse-cour du pain et du plateau aux petits pigeons-paons, dont le plumage est blanc comme sa robe. Dans les grandes chaleurs, Pie IX choisit de préférence une allée voisine, également embaumée du parfum des orangers, mais plus ombreuse et au bout de laquelle s'élève une reproduction en miniature de la grotte de Lourdes, avec la statue de la Vierge et la fontaine miraculeuse. Tout en s'annonçant sur une canne et en se tenant un peu courbé, Pie IX marche très vaillamment encore, et

souvent il ne s'assoit que pour ménager, comme il le dit en souriant, les jambes des vieux cardinaux qui ont peine à le suivre.

Le Saint-Père rentre ensuite avec ses familiers jusqu'à l'heure de l'*Angelus*, qu'il dit à haute voix, suivi du *De profundis*. Puis, les audiences particulières recommencent jusqu'au souper. Il fait un troisième repas à neuf heures du soir, immédiatement avant de se coucher; ce repas est encore plus frugal que les précédents, car il ne se compose que d'un bouillon de deux poignées de terre cuites à l'eau, avec du sel, pour tout assaisonnement, et d'un fruit. Je ne sais s'il est beaucoup de princes ou même de simples particuliers qui se contenteraient de ce pot ordinaire. Il ne couche à dix heures, toujours sans le secours d'aucun valet de chambre. On lui apporte, la lingerie nécessaire pour préserver une plate qui lui a à la jambe et la proserne chaque soir lui-même et lui seul. Quelque fois pendant cette opération, le domestique de semaine, qui couche dans un pièce voisine, s'entend chanter des cantiques à mi-voix. On sait que Pie IX a une voix charmante, forte, sonore et puissante. Son lit est un vrai lit de collégien, en fer, sans rideaux. Il n'a pour tout tapis, dans sa chambre à coucher, qu'une descente de lit large comme les deux mains. C'est dans ce réduit très modeste qu'il goûte un repos si laborieusement gagné.

Pie IX a le sommeil facile et paisible d'un enfant. La santé dont il jouit est vraiment extraordinaire pour son âge. Une fois la semaine, son médecin et son chirurgien viennent lui faire visite pour s'acquitter des devoirs de leur charge. Il se laisse ôter le pouls en souriant, et quand ils ont bien constaté qu'il n'a pas la fièvre, il les congédie avec quelques mots empreints de cette bonhomie enjouée et de cette douce malice qui sont le fond de son caractère.

Pour oser ces détails si intéressants de la vie du Saint-Père, nous faisons un court extrait d'une correspondance romaine; nous n'osons y faire trop de retranchements. Ces observations faites sur les lieux mêmes où se passent tant de choses que nous sommes si anxieux de connaître, ces réflexions d'un témoin oculaire et auriculaire sont d'un charme infini. Ces lignes sont datées du 1er novembre:

« Laissons les politiques et les libres-penseurs, dit-il, voir dans la longévité de Pie IX un fait de l'ordre naturel sans mélange aucun d'une grâce singulière de Dieu. Notre foi a les yeux ouverts sur ce spectacle sublime et sait en découvrir le mystère.

« Au demeurant le prodige n'est pas que Pie IX vive d'une vie saine et robuste à quatre-vingt-trois ans, ni qu'il demeure sur la chaire de Saint-Pierre plus qu'aucun de ses prédécesseurs et beaucoup plus que les princes des apôtres lui-même; le prodige consiste dans la force, dans le courage, dans la sérénité de sa grande âme, supérieure à toutes les vicissitudes, bravant et démasquant les entreprises sacrilèges des ennemis, annonçant le triomphe infaillible de l'Église en face des triomphes de la secte anti-chrétienne.

« Parlant ensuite d'une allocution du Saint-Père à la Société romaine des intérêts catholiques, le même correspondant ajoute:

« Vêtu de sa simple robe de laine blanche, sa canne sous le bras, Pie IX a gravi d'un pas ferme les degrés du trône (salle ducale) et a pris place. Comme j'étais tout proche, j'ai longuement étudié son visage; la partie inférieure seule, quand il est en repos, annonce son grand âge; mais, dès qu'il parle, elle s'harmonise avec la partie supérieure qui garde sa beauté et la fermeté des lignes. La plume du Pape est transparente et n'a pas le ton d'ivoire jaunâtre des vieillards, de

le regard de flamme, la voix sonore, le geste incomparable. Le Pape prend les attitudes que Raphaël a donné aux apôtres Pierre et Paul. En le voyant les artistes sont saisis d'admiration.

Cette allocution du Saint-Père a été sublime, dit encore notre correspondant; nous aurons peut-être occasion de la faire connaître à nos lecteurs. Mais pour aujourd'hui hâtons-nous de revenir à nos humbles foyers et touchons, à la course, à deux questions pleines d'actualité et d'un intérêt bien grand. Nous voulons parler de la cause de M. Lépine, si chère à tout canadien catholique, et de l'affaire Guibord comme déjà d'un long temps de nos lecteurs, qui vient de subir une phase nouvelle.

La presse d'Ontario comme la presse de Québec est tout occupée de ces deux graves questions, si simples et si faciles à régler. n'étaient l'aveugle fanatisme des luges magnanimes d'Ontario amentées contre les Métis-français par de beaux-parleurs ambitieux et malhonnêtes, et la haine aveugle, la rage infernale de l'Institut de Montréal, qui a ouvertement déclaré la guerre à l'Eglise.

Nos lecteurs ne sont pas les seuls à penser comme nous, que toutes les vexations dirigées contre M. Lépine sont plus qu'iniques. Le télégraphe nous apprend en effet que le *Times*, le journal le plus autorisé de l'Angleterre protestante, fait bonne justice des prétentions des fanatiques d'Ontario qui n'ont pu voir dans l'exécution de Scott qu'un meurtre ordinaire, et des articles de certains journaux qui réclament à grands cris la mort de M. Lépine. Voici cette dépêche que nous reproduisons du *Nouveau Monde*.

«Le *Times* demande la commutation de la sentence de Lépine. Il dit que les actes politiques des mécontents de la Rivière-Rouge ont été complètement pardonnés et que la mort de Scott a été mise d'une manière si inextricable avec l'objet politique de la rébellion, qu'un homme d'état ne peut le regarder comme un meurtre ordinaire. La mort de Lépine imprimerait sur l'histoire du Canada une tache dont rougirait les fils de ceux qui demandent maintenant son exécution.»

Donc en Angleterre on ne pense point comme les hommes qui, à Ontario, ont mis la tête de Riel et de Lépine à prix, et on y donne raison à ceux qui prétendent que l'exécution de Scott avait un caractère exclusivement politique.

Quant à l'affaire Guibord, on sait que la Fabrique de Montréal en avait appelé au Conseil Privé de Sa Majesté, des décisions anti-catholiques de quelques juges canadiens. Or, le 21 novembre dernier, on recevait à Montréal un télégramme ainsi conçu: *Il est permis d'enterrer Guibord dans le cimetière principal, mais sans cérémonies. Guibord n'est pas un pécheur public, ni nominélement excommunié.* Il faut avouer que ce jugement est plus que singulier, si toutefois la dépêche le résume bien. Il reconnaît, d'un côté, que les privilèges de l'Eglise sont inviolables et que l'autorité civile canadienne ne peut rien contre ses rites et ses règlements; de l'autre côté, il recommande de prêter main forte aux mécontents-rébelles, de faire violence à cette même Eglise, et de la contraindre à recevoir dans ses cimetières bénits ceux que les mêmes règlements lui défend d'y admettre.

C'est aujourd'hui même que s'ouvre la quatrième et dernière Session du deuxième parlement de la Province de Québec.

#### Influence des animaux sur le rendement de la terre

Quand la terre fournit d'excellents fourrages, dit M. Thiobaut, économiste agronome, les animaux viennent bien, fournissent d'excellents engrais, qui entretiennent la maison rurale dans un

état convenable d'abondance et de prospérité, et par leur nombre, la beauté de leurs formes, les avantages qu'ils offrent à chaque instant, assurent la perfection des travaux, le développement des forces, l'extinction de la mendicité, le bien général, et, par une conséquence naturelle, la richesse et l'abondance du pays. C'est cet entraînement réel; ce sont ces résultats positifs qui ont fait dire aux anciens que l'occupation la plus digne de l'homme était l'agriculture, et que sur elle se fondaient l'existence et la longue prospérité des nations.

#### Influence divers sur les animaux de la ferme

Il ne suffit pas, dit M. Thiobaut, de veiller à la conservation, à la multiplication et à l'amélioration des races de bestiaux; de leur offrir une nourriture saine, toujours suffisante et bien réglée; il faut encore les traiter avec douceur, leur épargner les souffrances, et les visiter souvent, afin d'entretenir sur eux et au près d'eux la propreté qui maintient la santé; d'éviter enfin qu'on ne les soumette à des travaux excessifs, qui finissent toujours par les énerver. L'animal est un être sensible; s'il est traité convenablement, l'esclavage auquel il est réduit lui devient supportable, il prête volontiers ses forces à la vie active du cultivateur; mais, si l'homme est en état de guerre perpétuelle avec lui, il cherche à lui résister; il devient rétif, mutin, dangereux; la contrainte ne sert qu'à l'irriter davantage, les coups de fouet ou l'aiguillon l'avilissent et le poussent sans cesse à la révolte.

#### Du nombre des bestiaux approprié à la ferme

La quantité de bétail qu'un cultivateur doit avoir peut varier dans une grande proportion, sans que les intérêts de la ferme soient compromis. En effet, nous connaissons des propriétés dans lesquelles un fermier, succédant à un autre qui avait très bien fait ses affaires, doublait le nombre de ses bestiaux; et faisait encore mieux les affaires. Cela dépend de l'éloignement ou de la proximité des villes; et par-dessus tout, du degré d'intelligence, d'activité et de sagesse du fermier. Les terres, convenablement amendées et bien fumées, peuvent facilement produire du simple au double, surtout si l'alternance dans les récoltes est judicieusement observée. De même les animaux élevés et entretenus suivant les meilleures préceptes d'hygiène, bien logés, bien soignés, bien nourris, sont susceptibles de donner des résultats, tout autres, dans les divers rendements qu'on en attend: forces viande, lait, dépouilles diverses, etc. Tout s'enchaîne, on le voit, dans l'exploitation agricole: les forces et les rendements divers y sont extrêmement élastiques, de telle sorte qu'en doublant le nombre des animaux sur un même terrain, il sera souvent très facile de les y mieux nourrir, puis que, par la plus grande quantité de fumier qu'ils fourniront, par une plus grande force appliquée à un travail plus complet dans l'aménagement du sol, par le transport plus développé d'aliments divers, on obtiendra, pour ces animaux, des ressources plus que doubles de celles dont on pourrait disposer avant; et tous les résultats augmentant approximativement, dans le même rapport, la portion des denrées qui se vendent sera doublée. Aussi et souvent, le fermier ayant consacré par exemple, un ensemble de mise de fond de 50 par cent au-dessus de celle employée par son devancier, retirera un revenu de 100 pour cent ou double, dont la différence lui profitera.

Sans doute, il ne sera pas toujours possible de doubler, avec profit, dans un domaine, le nombre des bestiaux, car il y a des limites à tout; mais l'agriculture est encore ainsi faite, en ce pays, qu'on peut admettre, dans neuf cas sur dix, qu'on pourrait, avec avantage, doubler le nombre du bétail. Ajoutons que, dans les deux tiers des cas, on pourrait, sans inconvénient les tripler et les quadrupler, en sorte qu'on prévoit une époque où par suite du bien-être qui augmentera et d'une hygiène mieux entendue qui veut que la proportion de viande qui entre dans la nutrition de l'homme soit triplée en moyenne, pour ce pays, le nombre de bestiaux qu'il nourrira, dans un temps à venir deviendra le triple de ce qu'il est actuellement. Ce serait le cas de rappeler ici la maxime en vers de Delille:

«Ne demande pas un enclos spacieux.

Le plus riche est celui qui cultive le mieux.»

**Conseils aux propriétaires et aux fermiers**

Une terre qui change souvent de fermier s'appauvrit de plus en plus.  
Un fermier qui change souvent de ferme finit par se ruiner.  
C'est que l'agriculture n'est pas comme un autre métier. Il lui faut pour prospérer des travaux bien suivis, des pratiques qui exigent parfois quelques années de préparation pour arriver à bien. Enfin, un capital d'intelligence, de soins, d'engrais accumulés dans le sol.

Nous nous permettrons donc de dire aux propriétaires: A moins que vous n'ayez un trop mauvais fermier, gardez-le et ne le chassez pas pour une légère somme qu'on offrira en plus de votre domaine.  
Faites plutôt en sorte qu'il améliore sa culture graduellement: donnez-lui des encouragements, et un des meilleurs: c'est la sécurité à l'abri d'un long bail.

Il vaut mieux greffer un arbre que de l'arracher.  
Le fermier qui n'a que trois, six ou huit années de bail est l'ennemi de la terre, et de son propriétaire, qui tient toujours suspendu sur sa tête le fantôme d'une étonnante augmentation.  
Toutes relations de confiance sont rompues: le fermier ne dira jamais à son propriétaire: j'ai gagné cette année \$200, j'en dois mettre 50 en engrais, en amendements, en bréchet, etc. reste pour mes besoins, j'en gardera qu'on ne lui dise: Si tu as gagné en plus de tes dépenses une somme de \$150, je l'augmenterai d'autant au premier bail.

Voilà donc deux principes qui se défont l'un de l'autre, qui ne se contentent rien et qui sont presque ennemis.

Avec un tel état de choses, les progrès ne sont guères possibles; nous dirons plus, il ne faut pas y compter.

Nous voudrions que le fermier pût dire au propriétaire: J'ai le projet de faire un bon chemin, aidez-moi un peu; au premier bail vous aurez une légère augmentation.

Je veux mettre une plus grande quantité de fumier, faire des défoncements, exécuter du drainage, etc.; enfin, faire des améliorations qui profiteront autant au fonds qu'à moi; partageons les dépenses, puis que nous partagerons les bénéfices. Il s'établira ainsi des relations d'intérêt commun, indispensable aux intérêts agricoles.

Maintenant, nous conseillerons au fermier de changer de ferme le moins possible; car une légère augmentation qui le sera forcé de supporter, ne sera rien en comparaison de son mobilier détruit de ses grains gaspillés, de ses fourrages perdus, enfin de son fatigue, de son labour et de toutes les améliorations qu'il abandonnera au sol, et dont il ne pourra tirer aucun produit.

On a dit, souvent, en parlant des changements de domicile dans les villes, que trois déménagements équivalent à un incendie. Si cela est vrai, combien ces changements ne sont-ils pas plus désastreux pour le fermier, dont toute la fortune est en quelque sorte accumulée dans la terre!

**Diplôme accordé à M. Alphonse Bernier, élève de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne**

M. le Rédacteur,

L'intérêt que vous portez à l'Ecole d'agriculture et aux élèves qui s'y préparent à faire des agriculteurs dévoués et honnêtes me fait espérer que vous agréerez les quelques lignes que j'ose vous adresser.

J'ai dernièrement, 26 courant, M. Alphonse Bernier, du Cap St. Ignace, subi avec nos derniers examens, en présence du comité ordinaire, Les RR. Félix Buteau Supérieur, N. Proulx vice-Directeur, et M. L. Tétu, D., professeur d'art vétérinaire; Jean Schmonth, professeur de théorie agricole; Ferd. Fortier, chef de pratique.

M. Bernier a subi un examen oral, qui a duré deux longues heures. Les examinateurs lui ont fait des questions dans toutes les parties essentielles de l'Art du cultivateur. A cet examen oral, M. Bernier avait préparé par écrit un long travail que M. le Directeur Examinateur parvint à résumer minutieusement.

Ce travail écrit et les réponses données de vive voix, ont été trouvés très-satisfaisants, et la note très-bien lui a été accordée à l'unanimité.

Le diplôme de capacité et la médaille d'argent furent présentés solennellement au jeune lauréat, et dans quelques jours le Conseil d'agriculture lui accordera un nouveau témoignage d'estime en lui offrant de remettre à sa disposition le montant de \$25.

Nous apprenons avec plaisir que M. Bernier n'attendra pas longtemps pour mettre en pratique les connaissances qu'il a acquises. Depuis longtemps, déjà M. Aron, propriétaire Eugène Casgrain, connaissant ses bonnes qualités morales et ses heureuses dispositions pour l'agriculture, et l'habileté dont il donnait déjà des preuves sur la ferme modèle du Collège de Ste. Anne, l'avait réclamé pour prendre la direction des travaux qu'il ne peut suivre lui-même sur les grandes fermes qu'il possède près du village de l'Islet.

Nous ne doutons pas que ce jeune Monsieur fera l'honneur de l'Ecole qui l'a formé et de l'habile professeur, M. J. Schmonth, qui a dirigé ses études avec tant d'intelligence et de succès. Bel exemple à suivre par les jeunes Messieurs qui ont travaillé à Ste. Anne. Qu'ils s'appliquent à mériter à leur tour les louanges de leurs supérieurs et l'estime de leurs concitoyens.

Merci, M. le Rédacteur, de vouloir bien insérer dans votre intéressante Gazette ces quelques lignes, et complétez sur la reconnaissance de votre serviteur.

M. Bernier, 26 courant, 1884. XXXX

Nous félicitons le jeune Bernier du succès qu'il vient d'obtenir, et de l'avantage qu'il a eu d'entrer au service d'un agronome aussi entreprenant que l'est M. Eugène Casgrain. Nous espérons que ce Monsieur ne sera pas trompé dans son attente, et que notre jeune fermier s'efforcera de mettre en pratique les enseignements agricoles pour lesquels il a reçu un brevet de capacité. Qu'il joigne aux connaissances agricoles qu'il possède l'amour du travail, de l'économie et d'une parfaite sobriété; il sera par là l'exemple des cultivateurs, et nous lui promettons d'avance succès dans sa nouvelle et noble carrière.

**Petite Chronique**

**Récompense due au mérite: M. P. G. Lafrance, caissier de la Banque Succursale de Sherbrooke** — Les journaux de Québec font de grands éloges au sujet de la nomination de M. P. G. Lafrance, par la Banque Nationale, comme caissier de la succursale de Sherbrooke, voici entre autres ce que dit le *Canadien*: M. Lafrance, Directeur de la "Banque Nationale", est un excellent choix dans la personne de M. Lafrance. Ce monsieur est connu et respecté de tout le commerce de Québec. Il a fait de la banque une connaissance approfondie de la finance, politique et administrative de caractère, il a tout ce qu'il faut pour faire un bon caissier, et pour faire prospérer un établissement de ce genre.

C'est sous l'habile et vigilante direction de M. Fr. Vézina, caissier de la Banque Nationale, qu'on se forme un grand nombre de jeunes canadiens-français capables de diriger des institutions qui comportent une si grande responsabilité, et qui acquiescent, de la part de ceux qui en ont la charge, une honnêteté à toute épreuve et de larges connaissances en affaires monétaires.

**La Gazette des Familles** — Ce journal, dont le titre, la recommandation de l'attention de nos familles canadiennes, vient d'entrer dans sa sixième année d'existence; le Réd. M. F. Belanger, de Québec, en est le rédacteur propriétaire. Tous les familles devraient souscrire à cette utile et intéressante publication; son prix modique (un écu par année, plus 10 centimes pour le postage) le met à la portée de toutes les bourses. Voici le sommaire du numéro de Novembre: Préface du nouveau rédacteur. — Devoirs des enfants envers leurs parents. — Conversion d'une reine au catholicisme. — Sacre de Mgr. Racine et de Mgr. Duhamel. — Dernière espérance du monde. — Comment on traverse les déserts de l'Arabie. — Voyage auquel le rédacteur n'a pas part lui-même. — Des miracles; y en a-t-il encore? — Mgr. Racine assiste et prêche pour la première fois à la grand'messe à Sherbrooke. — Notre Salut d'ore le Pape, Pie IX. — Notice sur le Rév. M. Poulin.

**Le Naturaliste Canadien** — Sommaire pour le mois de Novembre: Faune Canadienne, les reptiles. — Les Ichneumonides

de Québec.—Géologie.—Le serpent de mer.—Failli divers.—Les lapins; cochons sauvages; 650 livres de serpents; 300,000 sardines...

Bétail au Texas.—Le plus grand élevage du monde est le titre d'Al. M. Samuel W. Allen, du Texas, lequel possède 225,000 têtes de bétail...

Fabrication du whisky aux Etats-Unis.—Le rapport du revenu de l'intérieur aux Etats-Unis constate qu'au 1er octobre, il y avait 171 distilleries de grains et 60 de mélasse en opération...

La quantité de grain nécessaire pour la production se monte à 54,138 minots par jour et à 7,706 gallons de mélasse. On est étonné de voir figurer pour une production de 6,782 gallons par jour l'état du Massachusetts, champion zélé de la tempérance.

Prix de l'avoine.—L'avoine se vend 60 centins le boisseau au détail. A Halifax, sur l'île du Prince Édouard, elle se vend 50 centins par boisseau de 48 livres, 14 livres de plus qu'à notre boisseau de 35 livres.

Sans emploi à New-York.—On estime qu'il y a à New-York 40 000 ouvriers sans emploi et qui probablement resteront sans travail tout l'hiver.

RECETTES

Vernis à la cire pour les statues en plâtre

On fait fondre, à une douce chaleur, deux parties de cire blanche pure, à laquelle on peut substituer, de l'acide stéarique, de la paraffine et même du blanc de baleine, et l'on ajoute, peu à peu, en l'agitant de tout corps enflammé, et en agitant avec une spatule de bois, huit parties d'essence de térébenthine. Ce vernis s'emploie chaud.

Encaustique à la cire, pour les harnais

La recette pour le cirage de harnais, que nous avons publiée dans le dernier numéro de la Gazette est généralement employée avec succès pour les harnais; mais comme ce cirage est soluble dans l'eau, il déteint facilement avec la pluie, ce qui est un inconvénient. Les propriétaires de voitures qui tiendraient à avoir des harnais toujours brillants, même après qu'ils auront été mouillés, devront adopter le procédé dont suit l'exposition:

- 10. On passe d'abord tous les harnais à l'eau, au moyen d'un linge, et on les laisse sécher;
20. On étend, au moyen d'un petit chiffon de laine, une légère couche de l'encaustique qui suit:
Cire jaune... 200 parties
Réine pure... 10
Noir léger de Paris... 20
Essence de térébenthine... 150

On fait fondre, la cire à une douce chaleur, sans flamme dans une casserole; on ajoute la résine, écrasée au marteau, et lorsque le tout est liquéfié, on retire du feu. On ajoute peu à peu, en agitant, l'essence de térébenthine, puis le noir. On agite jusqu'à refroidissement, qu'on peut favoriser au moyen d'un bain d'eau froide dans laquelle on place la casserole.

Après avoir passé une couche de cet encaustique sur toute la surface des cuirs à cirer, on frotte vigoureusement avec un linge de laine.

On peut remplacer l'essence de térébenthine par l'essence de lavande ou d'aspic, de tym, etc; ce qui est plus coûteux, mais qui répand une odeur agréable. Si, au contraire, on veut se servir d'un grément au bon marché, il faut remplacer l'essence de térébenthine par de l'huile de pétrole.

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT

Les retardataires sont priés de payer leur abonnement au plus tôt, afin d'éviter toute interruption de la Gazette.

PRIME

Nous commencerons, pendant l'expédition de l'ordre de réception du prix d'abonnement. Ceux qui nous seront parvenus durant le mois de décembre le prix d'abonnement pour la nouvelle année aura droit à la prime. C'est le temps où les cultivateurs se font un devoir de payer leurs dettes; qu'ils mettent de côté la part qui revient à la Gazette des Campagnes, et qu'ils nous la fassent parvenir au plus tôt. Il y a à peu près 800 abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de l'année dernière, parmi lesquels quelques-uns nous doivent plusieurs années d'arrérages; et 1300 qui ont à payer la nouvelle année d'abonnement.

A VENDRE

10. La magnifique domaine situé sur la rive de St. Louis, Kamouraska, de la contenance de trois cents arpents plus ou moins, en superficie, le tout dans un état d'entière culture et améliorée, ayant obtenu au concours agricole de l'an dernier le premier prix comme ferme la mieux tenue du comté. De plus, l'ancien manoir et autres bâtisses de son exploitation, avec tous les droits de chasse et de pêche sur les grèves en arrière, comprenant aussi un vaste et splendide cottage en construction, au milieu d'un bosquet charmant sur un cap, l'un des sites les plus pittoresques et les plus beaux du pays.

20. Les îles de Kamouraska au nombre de quatre, situées en face du domaine et du village, connues sous les noms de l'île aux Cornes, l'île aux Pins, l'île aux Bœufs et l'île Providence, avec aussi les droits et les droits de chasse et pêche. Ces îles possèdent les pêches les plus importantes et les plus fructueuses de la Côte Sud. 30. Le moulin, indivise d'un moulin à farine, connu sous le nom de grand moulin, situé à St. Paschal sur l'un des plus forts passages de l'eau, offrant des grands avantages pour la construction de manufactures. Avec ensemble, un train de huit arpentés en état de perfection, et plusieurs bâtisses, le tout à proximité de la voie ferrée. Pour les conditions s'adresser à Kamouraska à M. VANHOE, TACHÉ, écrivain Propriétaire, à Québec, ou à M. C. A. P. BÉLLETIER, M. P. et JULES BÉSSIERE, à Montréal, à M. M. EDUARD MURPHY, ALPHONSE HUDON, et J. B. ROLLAND, Négociants, à Ottawa, et GEORGE DUVAL, écrivain, à Montréal. Privé de l'Hon. Ministre de la Justice, le 19 août 1874. Kamouraska, 18 novembre 1874.

AVIS AUX CONTRACTEURS

ELARGISSEMENT DU CANAL À LA CHINE. Les contracteurs sont par le présent informés que vers le mois de Janvier prochain, des soumissions seront reçues pour l'excécution et l'achèvement des travaux de l'élargissement de la présente ligne du CANAL À LA CHINE, ou pour l'élargissement de la partie inférieure, et pour la formation d'une nouvelle ligne à travers la terre basse, sur la rive opposée du canal actuel jusqu'à ce qui est appelé le Rock Cap, de la suivante: une ligne au...



nord du Village de Lachine, près de la Pointe Leishman.

La ligne à adopter dépend en une certaine mesure des arrangements qui pourront être faits pour le droit de passage; mais les informations données permettront aux contracteurs d'examiner les deux lignes avant l'arrivée de l'hiver.

Les travaux devront être localisés en sections de longueur suivant les circonstances et les localités.

Quand les plans, devis et autres documents seront prêts, les avis en seront dûment donnés, les Contracteurs auront alors la facilité de les examiner et de se procurer des blancs de soumission à ce Bureau, ou à toute autre place indiquée.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 4 Novembre 1874.



## A V I S.

### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 5 Novembre 1874.

Il est donné avis que, conformément à la 50<sup>e</sup> règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 17 Décembre prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.



## CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 4 DÉCEMBRE prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIÈRE DU LOUP et EDMUNDSTON, à commencer du Premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou aleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devant laisser Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmundston, les lundis exceptés, à 7 heures A. M. ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.

Les malles devant laisser Edmundston chaque jour, les dimanches exceptés, à midi, ou après l'arrivée de la malle de Grand Falls, et arriver à Rivière-du-Loup chaque jour, les lundis exceptés, à 5 heures A. M., ou quinze heures après le départ d'Edmundston.

Le contracteur consentira aux conditions suivantes, en vue de l'ouverture probable de communications par voie ferrée entre Edmundston et Rivière-du-Loup, durant le terme de son contrat: Il entreprendra de transporter les malles entre Rivière-du-Loup et tel point qui sera le terminus du chemin de fer de temps en temps pendant la durée du contrat, au lieu de et à Edmundston, et sera payé pour ce service tant par mille suivant son contrat pour transporter la malle sur toute la distance qu'il y a entre Rivière-du-Loup et Edmundston, en renonçant à toute réclamation ou demande de compensation, à raison de telle réduction de trajet et en discontinuant le service entre Edmundston et le terminus de chemin de fer, les autres conditions du contrat en ce

qui regarde la vitesse de parcours et les autres conditions demeurant les mêmes.

Des notices imprimées contenant d'autres informations sur les conditions du contrat projeté, peuvent être vues, et des blancs de soumissions peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste de Rivière du Loup, d'Edmundston, et aux Bureaux intermédiaires, ou au bureau du sousigné.

W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Québec, 28 oct., 1874.

## MUSIQUE NOUVELLE !!

### REÇUE DE PARIS

#### PAR LE DERNIER STEAMER

#### ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centimes
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmes	50 "
Algyra (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boisière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

#### ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Bois-ière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de... H. PROCH

LES RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

## A. LA VIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique

114 rue St. Jean, QUEBEC.

## DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 per cent.

JAMES JOHNSON,  
Commissaire des Douanes

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.